

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02767

Numéro SIREN : 839 806 023

Nom ou dénomination : A.V.C.P.P

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt 4029

4029

SAS AVCPP

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 3, rue Auguste Bartholdi

78420 CARRIERES SUR SEINE

R.C.S VERSAILLES 839 806 023

n° de
dépôt



06 MARS 2024

n° de
facture

0425

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Assemblée générale ordinaire
du 30 septembre 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 8 337 euros, de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 8 337 EUR.

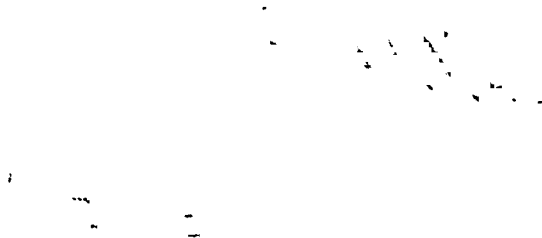
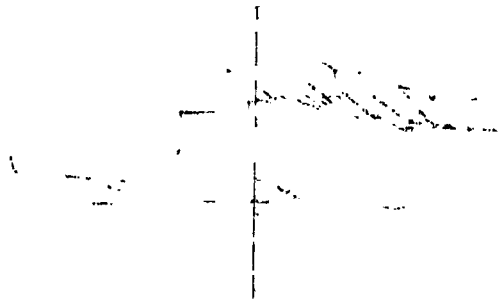
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions et opérations intervenues entre M. DOMINGUES MILHEIRO Jorge Manuel et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions et opérations visées par l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve que le président ne soit pas rémunéré, outre le remboursement de leurs frais.

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]



①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise ÂVCP					Néant ☐				
Adresse de l'entreprise 3 RUE AUGUSTE BARTHOLDI 78420 CARRIERES SUR SEINE									
SIREN 8 3 9 8 0 6 0 2 3									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2					Durée de l'exercice précédent* 1 2				
					Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 3				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				010		012		
	Fonds commercial *								
	Autres *				014		016		
	Immobilisations corporelles *				028		030		
	Immobilisations financières * (1)				040		042		
Total I (5)				044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050		052	
		Marchandises *				060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *				068	1 600	070	1 600
		Autres* (3)				072	31 997	074	31 997
	Valeurs mobilières de placement				080		082		
	Disponibilités				084	23 813	086	23 813	
	Charges constatées d'avance*				092	572	094	572	
	Total II				096	57 982	098	57 982	
	Total général (I + II)				110	57 982	112	57 982	
PASSIF							Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120			1 000	
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126			100	
	Réserves réglementées*				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)				132				
	Report à nouveau				134			30 207	
	Résultat de l'exercice				136			8 337	
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
	Total I				142			39 644	
Provisions pour risques et charges						Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166			10 320	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)				172			8 019	
	Produits constatés d'avance				174				
Total III				176			18 339		
Total général (I + II + III)				180			57 982		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	24 522	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>AVCFP</u>		Néant ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR <u>018</u>		Exercice N clos le <u>31/03/2023</u>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210		
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	17 463
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	2	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	17 465	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	156	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	6 866	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	635	244	635	
Rémunérations du personnel*				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements*				254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	7 657	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 808	
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)				300		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 471	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	8 337	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	8 337	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 471	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-ets d'associés	247		330		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		
	Dont divers		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A) I	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C) I	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies I)	990		
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	9 808	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col.2	356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	9 808	372	
		Déficit col.2				

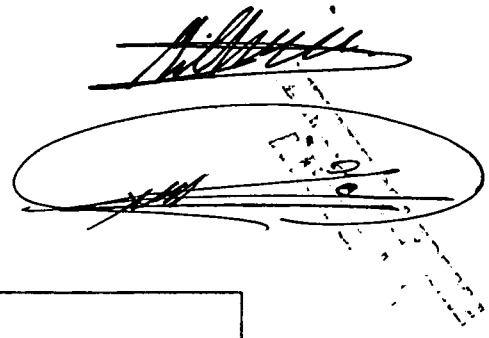
SAS AVCPP

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 3, rue Auguste Bartholdi

78420 CARRIERES SUR SEINE

R.C.S VERSAILLES 839 806 023



PROCES VERBAL

Assemblée générale ordinaire
du 30 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le 30 septembre, à 16 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- **M. DOMINGUES MILHEIRO Jorge Manuel** pour **51 parts**
- **M. ABBAS Ali** pour **49 parts**

soit **100 parts**

Sur un total de 100 parts composant le capital social.

M. DOMINGUES MILHEIRO Jorge Manuel préside la séance en qualité de président actionnaire.

Ils constatent en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Les présidents déposent sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Ils déclarent que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis les présidents rappellent que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :



Handwritten notes and markings on the left side of the page, including a vertical dashed line and some illegible scribbles.

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Quitus à la présidence,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Les présidents donnent ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, les présidents mettent successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 8 337 euros, de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 8 337 EUR.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions et opérations intervenues entre M. DOMINGUES MILHEIRO Jorge Manuel et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions et opérations visées par l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, observation faite que l'intéressé n'a pas pris part au vote.

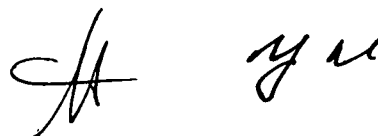
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve que le président ne soit pas rémunéré, outre le remboursement de leurs frais.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, observation faite que l'intéressé n'a pas pris part au vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.



SAS AVCPP

SAS au capital de 1 000 euros

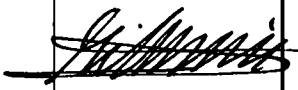
Siège social : 3, rue Auguste Bartholdi

78420 CARRIERES SUR SEINE

R.C.S VERSAILLES 839 806 023

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée générale ordinaire
du 30 septembre 2023

ACTIONNAIRE NOMS PRENOMS ET ADRESSES	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
M. DOMINGUES MILHEIRO Jorge Manuel 18, rue Paul Doumer 78130 LES MUREAUX	51	51		
M. ABBAS Ali 1, rue Lucien et Sacha Guitry 75020 PARIS	49	49		

La présidence certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés, totalisant 40 actions ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 40 voix.

LA PRESIDENCE

Handwritten text, possibly a signature or date, located on the left side of the page.